



Licence professionnelle Design de mode, textile et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Design de mode, textile et environnement. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038311

HAL Id: hceres-02038311

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038311>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Design de mode, textile et
environnement

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : École Supérieure des Arts Appliqués
Duperré

Spécialité : Design de mode, textile et environnement

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-1 Production industrielle

Demande n° S3LP150007489

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : École Supérieure des Arts Appliquée Duperré, 11, rue Dupetit-Thouars, 75003 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Design de mode, textile et environnement* s'adresse en priorité aux diplômés d'un brevet de technicien supérieur en arts appliqués et se propose de les former aux métiers du stylisme, du design de mode et de chef de produits, dans le secteur de la mode, et plus particulièrement dans celui du luxe. Cette formation s'appuie sur les compétences et les moyens mis à la disposition des étudiants par l'École Supérieure des Arts Appliqués Duperré (Paris 3^{ème}), s'intégrant ainsi dans un environnement économique et professionnel.

Cette licence professionnelle s'inscrit dans un cycle de formation initiale et s'appuie sur l'acquisition d'une solide culture générale et de compétences techniques. Dans sa formulation, cette formation est unique en France. Toutefois, elle possède quelques similitudes avec la LP *Mode et hautes technologies* de l'Université d'Angers et la LP *Création, conception et développement de produits textiles et dérivés* de l'Université de Nîmes. Cette formation possède un parcours unique et peut prétendre à une dimension internationale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP *Design de mode, textile et environnement* se présente comme une formation hautement professionnalisante et qui se donne pour objectif de former des jeunes diplômés à destination du secteur de la création et du design de mode. Elle s'appuie sur un étroit partenariat avec l'École Supérieure des Arts Appliqués (ESAA) Duperré qui possède une très forte notoriété, des liens anciens et étroits avec le monde professionnel, ainsi que des formateurs en mesure d'assurer dans les meilleures conditions les enseignements techniques. Cette LP n'entretient que des relations assez ténues avec son université d'appartenance, l'essentiel, voire la totalité des enseignements se déroulant dans les locaux de l'ESAA Duperré. Considérant la spécificité de la formation, ses besoins techniques et son orientation professionnelle, sans doute est-ce là un choix judicieux. Concernant l'organisation de la formation, notons que les cours théoriques (culture générale) constituent peut-être un volume horaire un peu disproportionné par rapport aux enseignements techniques et professionnels. Les 140 heures dévolues aux projets tuteurés sont conformes à la législation en vigueur. Il faut noter que le contrôle des connaissances se fait uniquement sous la forme de contrôle continu. L'équipe pédagogique se compose essentiellement de formateurs issus de l'ESAA Duperré et n'intègre que peu d'enseignants universitaires et trop peu d'intervenants professionnels. Les stages se réalisent en alternance avec les enseignements, ce qui est assez original pour une LP, où l'on privilégie les stages longs en fin de formation, considérés comme un vrai tremplin pour l'emploi. Enfin, cette formation met l'accent sur la réalisation des projets tuteurés, en étroite collaboration avec les milieux professionnels et bénéficiant d'une présentation publique pour les meilleurs d'entre eux, ce qui est très valorisant pour les étudiants et la formation elle-même. Cette licence professionnelle bénéficie surtout du réseau de l'ESAA Duperré, en France et à l'international.

Il est regretté que le recrutement des étudiants se fasse sur un profil unique de candidats (BTS *Arts appliqués*). Il serait peut-être intéressant de développer une pluralité de profil. De même, si la formation est ouverte à l'apprentissage, aucun candidat n'a encore intégré le cursus. Également, aucun dispositif pour des étudiants en situation de handicap n'a été mis en place. De manière générale, cette LP bénéficie d'une très bonne attractivité. Les effectifs sont stables (limités à 25 étudiants pour des questions pratiques de disponibilité de matériels techniques). Toutefois, il serait peut-être souhaitable d'ouvrir la formation à d'autres formes de parcours (formation continue).

Concernant l'insertion professionnelle, les données statistiques fournies sont peu claires et même parfois, insuffisantes. Si le taux de réussite aux examens est de 86 % en moyenne, le taux d'insertion professionnelle chute jusqu'en 2013, alors même que cette formation n'appelle pas à une poursuite d'études. Ainsi, le dossier ne comporte peu ou pas de données factuelles sur le devenir des diplômés et les éléments statistiques présentés ne sont pas expliqués.

Une analyse similaire peut être faite concernant les liens avec le monde professionnel. Si certains liens sont mentionnés, aucun partenariat n'est formalisé. Très certainement, la LP s'appuie trop sur le seul « carnet d'adresses » de l'ESAA Duperré, manquant ainsi d'autonomie. Il est également regretté le manque évident d'informations sur le pilotage et la mise en perspective de la formation. Le dossier notifie toutefois qu'une direction collégiale plus réactive a été mise en place. Les intervenants professionnels assurent 31 % des enseignements.

En conclusion, cette formation répond aux besoins d'un secteur de niche très élitiste, dans un contexte de forte concurrence internationale.

- Points forts :

- Le partenariat avec l'ESAA Duperré.
- Le positionnement style affirmé.

- Points faibles :

- Le rôle très faible de l'université, en particulier dans le pilotage de la formation.
- Le manque de diversité des candidats.
- Le dossier trop incomplet concernant les questions de l'insertion professionnelle et des relations avec le monde professionnel.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait ouvrir la formation à d'autres profils de candidats, entreprendre une vraie réflexion avec les branches professionnelles sur le positionnement de la formation et améliorer le pilotage de la formation par l'université.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Design de mode, textile et environnement

L'ensemble de l'équipe de la formation tient à remercier le comité d'évaluation de l'AERES de ses remarques, et se réjouit des très nombreux points positifs qui ont été soulignés par le rapport.

Concernant les points négatifs qui ont été notés dans le rapport, nous souhaiterions apporter les éléments de réponse suivants :

Le « rôle très faible de l'université dans le pilotage de la formation »

S'il y a tout lieu de se féliciter d'un travail en équipe harmonieux et fructueux avec la direction de l'ESAA Duperré, nous tenons à souligner que toutes les décisions, qu'elles soient administratives, pédagogiques ou stratégiques sont prises par les co-directeurs, titulaires de l'UFR LACT de l'UPEM. C'est aussi à l'UPEM qu'est assurée la totalité du secrétariat, l'ESAA Duperré n'intervenant que pour gérer les salles de leurs bâtiments, conformément à la convention entre les deux établissements.

Le « manque de diversité des candidats »

La LPDME est ouverte depuis sa création à la formation continue ainsi qu'à la VAE. Les candidatures, très peu nombreuses, sont toujours soigneusement étudiées à l'UPEM par la direction qui consulte les professionnels qui participent à la formation.

Le recrutement ne se fait pas sur un profil unique de candidats :

- Au cours du quinquennal, la formation a accueilli des étudiants étrangers (Israël, Autriche, Russie, Malaisie) aux formations initiales les plus diverses.
- Pour ce qui est des étudiants français, les parcours et diplômes permettant d'accéder effectivement à la formation et de satisfaire à ses exigences ne sont pas uniquement les BTS d'arts appliqués, en eux-mêmes extrêmement diversifiés (design d'espace, communication visuelle, design de mode, textile-matériaux de surface), mais aussi des DMA (céramique, broderie, matériaux de surface) voire des licences d'arts décoratifs et des DSAA. La formation requiert, quel que soit le parcours initial, que l'accent ait été mis sur la créativité. Cette formation est une licence professionnelle d'excellence au nombre de places limité et seuls des étudiants qui en possèdent les prérequis ont une chance réelle de l'intégrer et d'y réussir face à des jurys professionnels exigeants.

Le manque d'information sur le pilotage et les partenariats

Un paragraphe était consacré à cette question, que nous reproduisons ci-dessous :

Partenaires de la formation impliqués dans son pilotage ou des projets spécifiques de partenariat: Nelly Rody TrendLab (bureau de style/tendance) - Renault (Direction du design industriel: Paul Stamper) - Jean-Pierre Leblanc (Festival de Hyères) jury et sélection des meilleurs étudiants de la promotion pour participer au festival, Castelbajac (convention sur projet d'uniformes des Berges de Seine) - Hermès - Théâtre de la Gaîté Lyrique (convention pour un projet d'aménagement d'espace), Fédération Française du Prêt-à-porter féminin, RAC (Frédéric Pellerin), Galeries Lafayette (Dominique Viot, direction du bureau de style).

La réflexion avec ces partenaires professionnels est permanente. Les co-directeurs accordent une grande importance à leurs suggestions qui touchent tant à la structuration pédagogique qu'au calendrier d'alternance qui « colle » aux manifestations les plus importantes du domaine de la mode haut de gamme.

Le nombre trop faible de professionnels impliqués dans les enseignements de la formation

Nous nous permettons de vous renvoyer à la liste fournie dans le dossier que nous reproduisons ici :

Professionnels impliqués dans les enseignements de la formation: Joël Riff (critique d'art), Stéphanie Dubuis (CTC), Christian Tournafol (LES RACINES DU CIEL SARL), Caroline d'Halivillée (styliste-infographiste RENAULT) - Tina Tschech (MNAM/Centre Georges Pompidou), Elena Jouffe (designer produit – COSFIBEL Group), Ronan Pescher (ELEVEN PARIS)

Incomplétude du dossier sur l'insertion professionnelle

Les chiffres transmis sont ceux de l'OFIPE. La « chute » soulignée est un pur effet de statistiques effectuées sur de très petits nombres : au cours de ces années nous avons permis deux redoublements à des étudiants méritants qui n'avaient pu mener à bien leur projet professionnel en raison de circonstances indépendantes de leur volonté et une étudiante a dû abandonner pour des problèmes de santé extrêmement graves.

L' "absence d'apprentis"

Non seulement la formation est ouverte à l'apprentissage mais encore elle a toujours, à l'exception d'une seule année universitaire, accueilli des apprentis. Leur nombre est assurément limité mais le domaine de la mode est extrêmement rétif à l'alternance, le stage (surtout en période de collections) étant privilégié.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

